

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS894

présenté par

M. Christophe, M. Vercamer, Mme Firmin Le Bodo et Mme Sanquer

ARTICLE 44

Supprimer l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'alinéa 7 de l'article 44 prévoit d'expérimenter l'extension des lieux et des conditions de prélèvement et de réalisation de la phase analytique des examens de biologie médicale, en dérogeant aux règles existantes.

Cette mesure interroge dans un article relatif au transport sanitaire. Il convient d'en expliquer le sens et le périmètre. Tel est le sens de cet amendement de clarification.